

Responsable en gestion des ressources humaines

RNCP2026 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	315n
Code(s) ROME	M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande

Certificateur(s)

Groupe 3iL - ISFOGEP<http://www.isfogep.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Responsable en Gestion des Ressources Humaines conçoit et met en place la politique ressources humaines de l'entreprise. Au sein du Comité de Direction, il conseille le Directeur afin qu'il puisse prendre les bonnes décisions en l'informant des conséquences au niveau des salariés et de l'organisation du travail. Il aide les responsables hiérarchiques dans la gestion quotidienne de leurs salariés. Il s'assure de garder un climat social serein afin que chacun puisse s'investir dans sa tâche. Il définit les procédures de la gestion du personnel dans le respect du droit du travail. Il doit anticiper les changements et prévoir l'adaptation des salariés et des organisations. Cette activité, très diversifiée, concerne aussi bien l'application du droit social, la gestion économique, celle des effectifs, la formation, la communication, la gestion des compétences, le suivi des carrières et de l'expatriation, le management ou les rémunérations.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacité à définir et restituer aux salariés la stratégie de l'entreprise et de la traduire en plans d'actions
Connaître et maîtriser le droit du travail

Maîtriser la gestion économique et ses applications au sein de l'entreprise et d'un service du personnel

Savoir convaincre et impliquer les salariés

Capacité à appréhender un problème, à l'analyser et à faire des préconisations

Maîtriser les réunions de négociations

Etre capable d'aboutir à une conciliation, une médiation ou faire une transaction

Maîtriser le relationnel et être capable d'avoir une expertise afin de mener une enquête ou un audit en toute impartialité

Maîtriser tout type de communication et savoir présenter un travail réalisé et les résultats obtenus devant des professionnels

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Grandes entreprises ou les entreprises de taille moyenne de tous les secteurs d'activité aussi bien pour le secteur privé que pour le secteur public ou consulaire, dans l'industrie, le commerce ou les services. Cabinets ou structures d'audit et de conseil aux entreprises ou les agences d'intérim.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

responsable ressources humaines adjoint au directeur des ressources humaines

responsable recrutement
responsable formation
responsable gestion des carrières
consultant RH
chargé du développement RH
chargé de l'administration du personnel
Chef de projet RH
Gestionnaire des ressources humaines
responsable du personnel

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 454 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 697
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury de soutenance : 3 personnes 1 intervenant (vacataire)

2 professionnels de la fonction

(facultatif : le maître de stage)

Jury final : 3 personnes

Le Directeur général du groupe 3iL

La secrétaire pédagogique du groupe 3iL

Le Directeur de l'ISFOGEP

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Jury de soutenance : 4 personnes 1 intervenant (vacataire)

2 professionnels de la fonction

1 maître d'apprentissage

Jury final : 3 personnes

Le Directeur général du groupe 3iL
La secrétaire pédagogique du groupe 3iL
Le Directeur de l'ISFOGEP

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jury de soutenance : 3 personnes 1 intervenant (vacataire)

2 professionnels de la fonction

(facultatif : Un membre de l'entreprise)

Jury final : 3 personnes

Le Directeur général du groupe 3iL

La secrétaire pédagogique du groupe 3iL

Le Directeur de l'ISFOGEP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE 1 Mandaté de l'ESSEC

1 Mandaté de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne

1 Mandaté de l'ISFOGEP

1 Professionnel de la fonction ayant le titre de Directeur et représentant le Patronat

1 Salarié de la fonction ressources humaines

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2422

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP24875

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

isfogep@3il.fr

<http://www.isfogep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2026/>